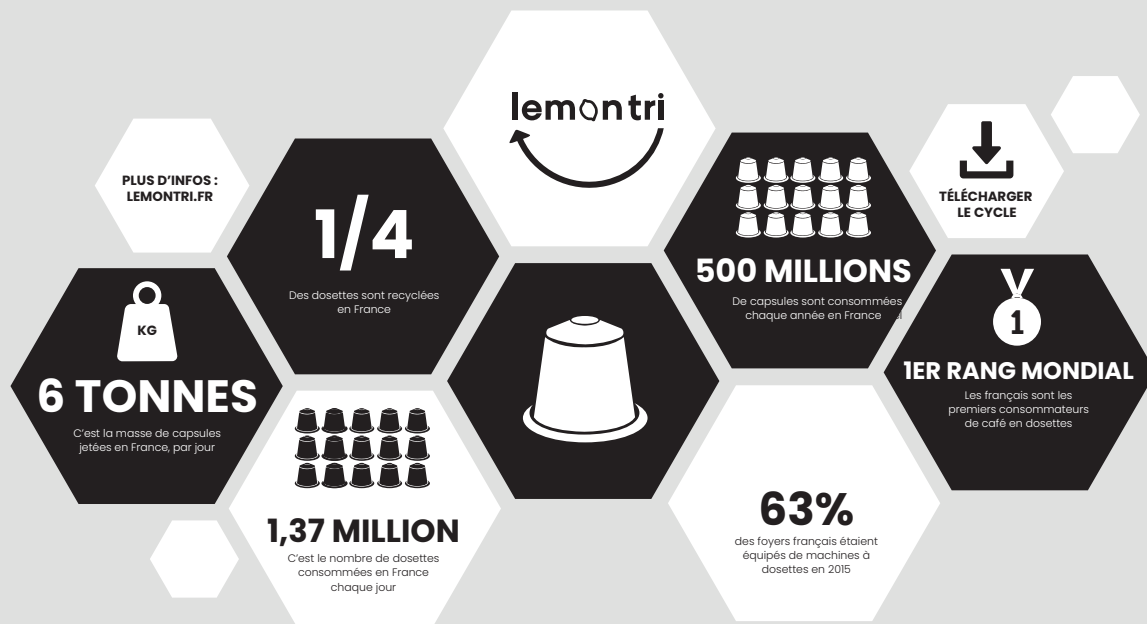


LE RECYCLAGE

DES CAPSULES

Un café sur deux est aujourd'hui consommé avec un système de capsules ou dosettes. Selon la marque, ces dernières peuvent être composées d'aluminium ou de plastique, et contiennent du marc de café, une matière biodégradable.

En France, on estime que 500 millions de capsules sont consommées par an ! Lorsque la capsule est recyclée, elle permet de réduire son bilan carbone de 20%, et économise 95% d'énergie.



QUE DEVIENT MA CAPSULE ?



01 D'abord, le gisement collecté est trié : étape essentielle pour assurer le recyclage des capsules et dosettes de café.

02 Les capsules sont ensuite séchées, broyées.

03 Puis, grâce à un tamis vibrant, le marc de café est séparé des autres matériaux : il deviendra du compost.

04 Ensuite, le broyat de capsule passe dans une machine à courant de Foucault : un cylindre aimanté tourne à une vitesse de 2000 tours par minute et crée un champ magnétique qui permet d'isoler l'aluminium du plastique.

05 L'aluminium est par la suite fondu. Il est ensuite réutilisé pour réaliser d'autres objets : trottinettes, cadres de vélos, nouvelles capsules, stylos etc.

EN SAVOIR +

Depuis le 1er janvier 2012, les personnes qui produisent ou détiennent une quantité importante de biodéchets ont l'obligation de trier ces biodéchets et de les faire valoriser dans des filières adaptées. La généralisation de ce tri à la source est prévue d'ici 2025 pour tous les producteurs de déchets en France. Objectif : que chaque citoyen ait à sa disposition une solution lui permettant de ne pas jeter ses biodéchets dans les ordures ménagères résiduelles.